

COMMUNE SERVANCE-MIELLIN

DATE	REDACTEUR	DIFFUSION
29 mars 2017	SAINTIGNY Henri	Conseillers Municipaux
TYPE	PRESENT(S)	ABSENT(S)
Compte-rendu Conseil Municipal du 28 mars 2017	ANSELM A, COLLE F, DAVAL D, FAIVRE G, GRANDMOUGIN J-P, GRANDMOUGIN J-S, GREGY J-C, JEANROY Y, KILLY S, MOUGENOT G, MOUGENOT T, OLIVIER H, POULMAR G, SAILLEY V, SAINTIGNY H, SOLGADY E, TACHET J.C, TOURDOT J, VIENNE S.	CHEVILLAT F, VERNIER B (a donné pouvoir à JEANROY Y.)
SUJET	COMMENTAIRE	DECISION
Budget primitif 2017 – Budget principal SERVANCE-MIELLIN	<p>Pour la 1^{ère} année du budget principal de la commune nouvelle, nous avons pris comme référence les budgets votés et les réalisés des 2 communes historiques. Ce sont plutôt les réalisés 2016 qui ont servi de référence.</p> <p>Les dépenses de fonctionnement au budget primitif sont en augmentation de 13 676,47 €. Les charges à caractère général sont en hausse de 29 202,86 € à cause des combustibles plus chers, de l'intégration des colis de Noël, de l'achat des livres scolaires, des locations mobilières et de l'entretien de voirie. Les autres articles sont en diminution.</p> <p>Les recettes de fonctionnement sont en retrait de 34 793,96 € dues essentiellement à une moindre rentrée de CVAE en 2016.</p> <p>Au global, le résultat de fonctionnement est positif de 184 309,35 € qui traduit toujours une bonne capacité d'investissement.</p> <p>La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 674 822,62 €. Les actions d'investissement en dépenses et recettes sont précisées dans le tableau ci-joint indiquant à la fois les points nouveaux et les restes à réaliser.</p>	<p>Délibération</p> <p style="text-align: center;">POUR : 20 (sur 20 votants)</p>

<p>Budget primitif 2017 – Budget assainissement SERVANCE</p>	<p>Par rapport au budget 2016, les dépenses de fonctionnement sont en réduction de 2 940,00 € suite à une renégociation à la baisse des emprunts. Les recettes de subvention sont en retrait de 2 450,00 € à cause d'une révision à la baisse de la prime d'épuration. La section de fonctionnement a été établie dans la continuité des années précédentes.</p> <p>Les dépenses d'investissement sont en retrait de 8 331,08 €, les travaux envisagés concernent le raccordement de particuliers au système d'assainissement collectif.</p>	<p>Délibération</p> <p>POUR : 20 (sur 20 votants)</p>
<p>Budget primitif 2017 – Budget eau MIELLIN</p>	<p>Le budget de fonctionnement traduit une continuité avec les années précédentes pour les affaires courantes hors exceptionnelles. Le niveau de dépenses prévisionnelles est de 22 860,00 €. La vente d'eau se réalisera sur un relevé de 9 mois pour rejoindre la périodicité de l'année calendaire (comme le SHVO).</p> <p>Le budget d'investissement permet la réalisation de travaux urgents si nécessaire. Il est équilibré à 25 324,02 €.</p>	<p>Délibération</p> <p>POUR : 20 (sur 20 votants)</p>
<p>Avenants : Marché réhabilitation bâtiment communal et cellule infirmières</p>	<p>2 entreprises sont concernées par des avenants :</p> <p>PERSONENI : Suppression rideaux métalliques et plinthes - 2 214,13 € HT</p> <p>HADOL : Ajout de plinthes + 450,00 € HT</p> <p>Le coût du marché se monte à 188 194,99 € HT avec une demande de subventions établie sur la base de 184 000,00 € HT (DETR 40%) sur cette base - 5 loyers.</p> <p>Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'acceptation des avenants.</p>	<p>Délibération</p> <p>POUR : 20 (sur 20 votants)</p>

<p>Création de régies de recettes</p>	<p>Il est proposé de créer 5 régies pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Location salle polyvalente SERVANCE - Location salle polyvalente MIELLIN - Droit de place - Photocopies - Gîte/camping/tennis <p>avec désignation d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant.</p> <p>Pour les personnes non employées par la commune ou qui n'accomplissent pas cette tâche dans leur temps de travail, l'arrêté du 28/05/93 du Ministère du Budget prévoit une indemnité de 110 €/an brut.</p>	<p>Délibération</p> <p>POUR : 20 (sur 20 votants)</p>
<p>ENEDIS : Redevance d'occupation du domaine public</p>	<p>Cette redevance existante auparavant doit être revue dans le cadre de la commune nouvelle. Il s'agit d'une redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.</p> <p>Il est proposé de la fixer au taux maximum avec revalorisation annuelle selon l'index Ingénierie.</p> <p>Pour information : redevance 2016 = 197 €</p>	<p>Délibération</p> <p>POUR : 20 (sur 20 votants)</p>
<p>Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif avec le Département</p>	<p>La convention précédente était signée par la commune de SERVANCE avec échéance au 31 décembre 2016.</p> <p>Une nouvelle convention est prévue au nom de la commune nouvelle pour 1 an à compter du 1^{er} janvier 2017 avec reconduction expresse.</p> <p>Elle exprime les liens entre la commune et le service spécialisé du Conseil Départemental avec des missions de suivi des ouvrages, d'exploitation des résultats et d'assistance.</p> <p>Le Conseil Municipal doit approuver cette nouvelle convention.</p>	<p>Délibération</p> <p>POUR : 20 (sur 20 votants)</p>

<p>400^{ème} anniversaire de la première utilisation européenne de la poudre noire dans les mines</p> <p>Tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles</p> <p>Evènements à venir</p>	<p>En dédommagement, la commune disposera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redevance 360 €/ha/an révisable - Prestation en nature annuellement : 200 tonnes de stériles 100 tonnes de graves 50 tonnes de matériaux élaborés <p>La signature de la convention est prévue le 5 avril et sera mise en œuvre au moment de la signature de l'arrêté préfectoral.</p> <p>La commune du THILLOT dans le cadre du musée des Hautes-Mynes a programmé une manifestation d'importance comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cycle de conférences à la médiathèque à 20 heures les 28 avril, 26 mai, 23 juin et 15 septembre. - Une manifestation spécifique les 15, 16, 17 septembre au moment de la fête du patrimoine. <p>Le programme détaillé est disponible en mairie.</p> <p>Les 2 tours auront lieu les dimanche 23 avril et 7 mai. Nous devons organiser 2 bureaux de vote. A SERVANCE, la rotation est effectuée sur la base de 4 équipes. A MIELLIN, 3 équipes sont seulement prévues. Cette année, le scrutin est prévu de 8h à 19h.</p> <p>Les tableaux de présence au bureau de vote sont publiés en annexe et résultent de la discussion en séance.</p> <p>Suivant tableau ci-joint. Il est rappelé qu'une réunion préparatoire est prévue à la salle polyvalente de SERVANCE le 29 mars à 18h00 pour les organisations par le comité des fêtes.</p>	
--	--	--

P.J : tableaux investissements et subventions / organisation des bureaux de vote / évènements à venir.